

RDC: COMMUNIQUE RELATIF A UNE VIDEO DU MASSACRE DU 30 DECEMBRE 2013 SUR LES RESEAUX SOCIAUX ET AUX DECLARATIONS DE MR LEON RICHARD KASONGA, PORTE PAROLE DE L'ARMEE

Communiqué conjoint AV30 asbl – Bureau de Joseph Mukungubila du 26 Mai 2019

L'association pour les victimes des massacres du 30/12/2013 au Congo, AV30 asbl, et le bureau du prophète Joseph Mukungubila tiennent à rétablir la vérité auprès de l'opinion nationale et internationale à propos d'une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrant des corps exhibés de façon inhumaine à l'hôpital général de Kinshasa « Mama Yemo », vidéo étant faussement présentée (par des personnes non autrement identifiées) comme étant celle des membres d'une milice rwandaise dirigée par monsieur Bisengimana. La vidéo montre en réalité les corps de citoyens congolais, disciples et partisans de Joseph Mukungubila, lâchement massacrés le 30 décembre 2013 à Kinshasa sur ordre des autorités sous la présidence d'alias Joseph Kabila.

Voulant fixer l'opinion sur ladite vidéo, le général major Léon Richard Kasonga, porte-parole de l'armée, a déclaré dans des propos relayés par l'Agence Congolaise de Presse (ACP) et le site d'information Digitalcongo ce 25/05/2019, que « le pays avait été attaqué par des hors-la-loi se réclamant de Mukungubila en 2014 ». Tout d'abord, le bureau de Joseph Mukungubila et AV30 tiennent à rappeler, à l'opinion nationale et internationale, que les événements tragiques ayant causé la

mort de plus de 300 disciples et partisans de Joseph Mukungubila ainsi que quelques passants, ont eu lieu le 30 Décembre 2013 et non en 2014 comme l'affirme monsieur Kasonga. Pour rappel des faits, cette boucherie de triste mémoire fut perpétrée suite à deux lettres ouvertes, du 5 et 28 décembre 2013, écrites par le prophète Joseph Mukungubila dans lesquelles il dénonçait avec force notamment: l'indifférence de la communauté internationale face au génocide congolais, l'imposture au sommet de l'état et l'amnistie accordée aux criminels rwandais du groupe M23 par alias Kabila. C'est cette vérité crue qui poussa « Kabila » à décider d'en finir avec Mukungubila et tout ce qui lui était associé. C'est ainsi qu'en date du 30 décembre 2013, à l'aube, des escadrons de la mort furent envoyés par les autorités aux deux résidences du prophète à Lubumbashi. Après avoir froidement assassiné la femme d'un évêque de Lubumbashi dans leur résidence, ils prirent la direction des résidences de Joseph Mukungubila pour y perpétrer un massacre. Ces attaques provoquèrent la colère des fidèles et partisans de Mukungubila à travers l'étendue du territoire national. Ils se rendirent alors aux locaux de la chaîne publique RTNC, à l'aéroport international de N'djili et à l'état major de l'armée pour manifester. En manifestant devant ces sites dits « stratégiques » le principal objectif était de montrer leur « ras-le-bol » au devant de l'opinion nationale et internationale car ce n'était pas la première fois que celui qu'on appelle Kabila et sa garde républicaine attaquaient injustement le prophète Mukungubila et ses partisans. Depuis, une enquête indépendante menée par la Fédération Internationale des droits de l'Homme (FIDH) a rendu ses conclusions dans un rapport public. Ce rapport établit la responsabilité du gouvernement et des forces de sécurité parlant notamment de « massacre, d'exécutions sommaires et d'arrestations arbitraires » commises notamment par les éléments de la garde républicaine face à des citoyens congolais non armés « mobilisés pour exprimer leur ras-le-bol ». Nous invitons donc Mr Kasonga à relire ce rapport qui incrimine les autorités.

Le bureau de Joseph Mukungubila et l'association des victimes des massacres du 30/12/2013 au Congo fustigent par ailleurs l'attitude irresponsable du gouvernement congolais qui, depuis ces massacres, s'est illustré délibérément dans le mensonge et le mépris des victimes et de leurs familles. Mr Kasonga a tenu à cet effet des propos indignes, déclarant notamment que les corps des victimes avaient été « inhumés dans des conditions de dignité ».

Contrairement aux déclarations du porte-parole de l'armée, aucun corps n'a été remis aux familles ou proches des victimes pour des obsèques dignes et ce, malgré les demandes incessantes d' AV30 asbl et du bureau de Joseph Mukungubila. Des sources concordantes font d'ailleurs état de victimes enterrées dans des fosses communes ou jetées dans le fleuve pour d'autres ! Aussi, nous dénonçons le traitement inhumain et dégradant dont sont victimes les disciples de Mukungubila arrêtés à la suite de ces événements, et injustement incarcérés dans différentes prisons à travers le territoire national. Nous avons ainsi déploré la mort de Yona Mayembe le 08/08/2014 à la prison de Kassapa/Lubumbashi, Fidele Bukumba Kabwita le 24/04/2016 à la prison de Buluwo/Likasi, Ilunga Wa Mpanga le 02/08/2017 à la prison de Dilala/Kolwezi et Pablo Issumo Eleka le 17/12/2018 à la prison de Ndolo/Kinshasa, qui ont succombé après avoir subi des tortures de tout genre et n'ayant bénéficié de soins vitaux. De plus, une nouvelle attaque menée en 2016 contre Kisala, village dont est originaire Joseph Mukungubila, a causé plusieurs morts et blessés parmi ses proches et partisans. Et comme si cela ne suffisait pas, Joseph Mukungubila et 2 de ses disciples ont été récemment condamnés à la peine de mort par le tribunal de garnison de la Gombe suite à une parodie de procès, alors que ce dernier a été disculpé de toute accusation par une juridiction indépendante: la Haute Cour de Justice Sud Africaine.

Pour finir, nous déplorons que malgré une décrispation

politique promise à la faveur d'une nouvelle mandature, Joseph Mukungubila et ses partisans demeurent la cible de toutes sortes d'injustices et sont toujours traqués. Nous appelons les autorités actuelles à mettre fin à cette injuste tragédie qui prive des citoyens congolais de leur liberté. Pour ce faire, nous appelons les autorités actuelles à procéder à :

– La libération de tous les disciples et partisans de Joseph Mukungubila injustement incarcérés depuis plus de 5 ans.

– La levée de toutes les mesures judiciaires et autres, prises à l'encontre de Joseph Mukungubila et des siens de façon arbitraire par une justice instrumentalisée.

Nous appelons le peuple congolais à la solidarité et au respect des victimes qui ont versé de leur sang pour un Congo libre.

Le Bureau de Joseph Mukungubila & AV30